

BVAV FINANCIAL

Société par actions simplifiée au capital de 5 209 100 euros
Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
789 171 956 RCS PONTOISE

(la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2025

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société et de ses Filiales au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a été un exercice de croissance pour l'essentiel de nos filiales opérationnelles, les sociétés BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES (les « **Filiales** » et ensemble avec la Société et les autres filiales de la Société, le « **Groupe** »).

Nous demeurons prudents et faisons évoluer nos Filiales afin de nous adapter à l'évolution des modèles économiques et contractuels des constructeurs avec lesquels nous collaborons. Nous poursuivons nos efforts pour développer la création d'implantations multi-marques, afin de toucher des bassins et typologies de clientèle de plus en plus large.

Nous avons ainsi initié des négociations avec Volkswagen, constructeur représenté par notre Filiale BVVA Automobiles, afin d'obtenir l'autorisation d'ouvrir une nouvelle implantation à Saint Ouen l'Aumône. Cette ouverture permettrait de conforter la croissance forte de notre Filiale (laquelle était notamment liée, au cours de l'exercice, au retour d'une capacité de livraison importante dudit constructeur).

En parallèle, nous avons poursuivi les négociations avec Jaguar Land Rover afin d'obtenir l'autorisation de créer une nouvelle implantation à Saint Ouen l'Aumône pour notre Filiale AVVB Automobiles. Les ventes Land Rover se développant fortement, cela permet, à ce stade, de compenser le ralentissement de l'activité Jaguar (conformément aux politiques du constructeur).

61

S'agissant de notre Filiale ABVV Automobiles, la croissance de notre chiffre d'affaires est portée par la politique d'évolution du prix moyen des véhicules du constructeur Volvo, et par la part de plus en plus élevée des véhicules hybrides et électriques, dont le prix moyen est supérieur à celui des véhicules thermiques. Nous avons par ailleurs initié les travaux devant permettre de diviser le site de Saint-Ouen l'Aumône en multi-marques.

A l'inverse, nous avons décidé de réduire drastiquement l'activité de vente de véhicules neufs via des locations longue durée, ou avec option d'achat, de notre Filiale VAVB Automobiles, compte tenu de la très faible rémunération accordée par le constructeur Hyundai sur ce type de ventes. Cette décision a fortement impacté le résultat de ladite entité.

La politique de renégociation de l'ensemble des contrats fournisseurs du Groupe nous a permis d'améliorer la rentabilité de nos Filiales. Nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Nous vous rappelons que dans un objectif de meilleure gestion de notre Groupe, la Société a décidé en date du 27 avril 2022, de se constituer seule de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés appartenant au Groupe (BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES).

Nos filiales immobilières, lesquelles louent aux Filiales les locaux des concessions qu'elles exploitent, poursuivent leur désendettement.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de ses Filiales

Notre Société s'assure de la poursuite du remboursement des emprunts bancaires dont ses Filiales sont tenues. Le financement des projets actuels du Groupe et de son BFR est, de manière croissante, assuré via la convention de trésorerie intra-groupe mise en place sous l'égide de notre Société, afin de limiter le recours aux concours bancaires et lignes de trésorerie, compte tenu du coût de ceux-ci.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La transformation du site de Saint Ouen l'Aumône exploité par ABVV Automobiles en multi-marques a pour objectif de contribuer à soutenir la croissance du Groupe.

Nous avons finalisé la phase préparatoire des travaux du site de Roissy, et envisageons un démarrage en septembre 2025.

Ce projet, en préparation depuis 2023, a pour but de créer un établissement de préparation et de réparation qu'ABVV Automobiles exploiterait pour les besoins du Groupe. La carrosserie exploitée actuellement à Chantilly devrait être transférée sur ce site au cours des prochains exercices, les travaux pour la création de la carrosserie devant débuter au cours de l'exercice 2026.

Par ailleurs, nous étudions les évolutions potentielles de notre Filiale VAVB Automobiles et considérons notamment l'option d'une cession de la concession Hyundai.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

GI

Principaux risques et incertitudes

L'évolution des politiques de marge des constructeurs, et de leur volume de production, ainsi que celle des politiques publiques en matière, notamment, de transition énergétique, demeurent les principales sources de risques auxquelles notre Société et ses Filiales sont confrontées.

Utilisation des instruments financiers

Notre Société n'a pas recours aux instruments financiers pour le financement du développement du Groupe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- ⇒ La Société détient 100 % du capital de la société ABVV AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 80 014 015 euros et un bénéfice de 166 856 euros ;
- ⇒ La Société détient 99,99 % du capital social de la société AVVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 28 059 197 euros et un bénéfice de 335 729 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société BVVA AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 23 264 824 euros et un bénéfice de 312 634 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société VAVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 11 484 889 euros et une perte de (231 640) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société ABVV MOBILITY SERVICES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 645 339 euros et une perte de (31 235) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI PAYS DE FRANCE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 268 501 euros et un bénéfice de 145 601 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI MASSIS SOA. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 327 873 euros et un bénéfice de 188 205 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI LIBERTE HAYASTAN. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 180 162 euros et une perte de 155 187 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI AKABI CHANTILLY. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 550 950 euros et un bénéfice de 316 109 euros ;
- ⇒ La Société détient 51 % du capital social de la société SAINT CYR MARINE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 975 553 euros et une perte de (23 532) euros ;

⇒ La Société détient 99,8 % du capital social de la SCI ABVV ABAKA. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2024, un chiffre d'affaires de 0 euro et une perte de (87 078) euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Eu égard à l'activité de notre Société, et par dérogation aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, il ne nous semble pas pertinent de détailler les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients lesquels sont tous internes.

PRÊTS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

La Société n'a consenti aucun prêt à une entreprise ne faisant pas partie de ses filiales.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 266 128 euros contre 2 896 542 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 39 186 euros contre 22 072 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 603 148 euros contre 540 665 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 47 810 euros contre 42 769 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 529 677 euros contre 1 408 265 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 621 082 euros contre 559 260 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 99 euros contre 1 112 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 801 817 euros contre 2 552 071 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 503 497 euros contre 366 542 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 40 637 euros (140 820 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 544 134 euros contre 507 362 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à 17 690 euros contre (7 679) euros pour l'exercice précédent.

GT

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 49 695 euros contre (156 359) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 se solde ainsi par un bénéfice de 512 129 euros contre un bénéfice de 656 042 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 30 086 574 euros contre 25 115 012 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 512 129 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	512 129 euros
A la « Réserve légale » (5 % du résultat)	25 606 euros

Le solde	486 523 euros
en totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 2 585 136 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 12 053 802 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé le cas échéant.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Renouvellement du mandat des directeurs généraux

Nous vous proposons de confirmer le renouvellement, à compter rétroactivement du 28 juin 2024, des mandats de directeurs généraux de Messieurs Pierre Izikian, Charles Izikian et Alexandre Izikian, pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

GI

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire en remplacement du co-commissaire aux comptes titulaire

Le mandat de co-commissaire aux comptes titulaire de la société IMPULSA CONSEIL, dont le siège social est à PARIS (75009), 36 rue de Châteaudun, 414 301 036 RCS Paris étant arrivé à expiration, nous vous proposons de nommer en son remplacement :

- ✓ Monsieur Jean-René MBIANDJI,
Né le 29 juin 1959 à BANGOUA-CAMEROUN,
De nationalité française,
17 rue Duphot, 75001 PARIS,
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes sous le n° 66252527,

et ce, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

Nomination d'un co-commissaire aux comptes suppléant

Nous vous proposons de nommer en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant :

- ✓ Monsieur Francis TOUSSAINT,
Né le 23/12/1970 à ETAIN (55400),
De nationalité française,
46 avenue de l'Europe, 77230 DAMMARTIN EN GOËLE,
Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes sous le n° 48253031,

et ce, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe BVAV FINANCIAL comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2024 :

- La société BVAV FINANCIAL (société mère consolidante) ;
- La société ABVV AUTOMOBILES (100 %) ;
- La société AVVB AUTOMOBILES (99,99 %) ;
- La société ABVV MOBILITY SERVICES (100 %) ;
- La société BVVA AUTOMOBILES (100%) ;
- La société VAVB AUTOMOBILES (100%).
- La société LIBERTE HAYASTAN (100 %) ;
- La société AKABI CHANTILLY (100 %) ;
- La société MASSIS SOA (100 %) ;
- La société PAYS DE FRANCE (100 %) ;
- La société SAINT CYR MARINE (51 %) ;
- La Société ABVV ABAKA (99,8 %).

GL

Compte de résultat consolidé :

La situation de l'ensemble constitué par les douze sociétés comprises dans la consolidation est la suivante.

Les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 143 455 016 euros contre 121 559 496 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à 140 299 496 euros contre (118 563 315) euros au cours de l'exercice précédent.

Les résultats de l'activité du groupe se soldent par un résultat positif d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de 3 155 520 euros contre 2 996 180 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Après prise en compte de la dotation pour amortissement des écarts d'acquisition d'un montant (167 029) euros, le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'élève à 2 988 491 euros.

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de (891 508) euros contre (661 141) euros pour l'exercice précédent).

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel déficitaire de (97 774) euros contre (87 117) euros au cours de l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les résultats du Groupe de (578 882) euros contre (522 294) euros pour l'exercice précédent,
- d'intérêts minoritaires de (11 650) euros contre 29 259 euros pour l'exercice précédent,

le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice consolidé de 1 431 977 euros contre un bénéfice de 1 529 340 euros pour l'exercice précédent.

Bilan consolidé :

Le total du bilan consolidé s'élève à 85 121 858 euros contre 81 859 209 euros lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 18 288 685 euros contre 16 856 711 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement consolidé (en ce compris les emprunts et dettes financières, dettes fournisseurs et avances et autres dettes et comptes de régularisation) est passé de 62 905 037 euros à la clôture de l'exercice précédent à 64 889 965 euros au 31 décembre 2024.

Nous vous précisons que les principaux risques et incertitudes auquel le Groupe est confronté sont ceux inhérents au secteur automobile.

Nous n'avons, au sein du Groupe, aucune activité en matière de recherche et développement.

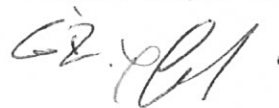
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

GI

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le président

Monsieur Grégoire IZIKIAN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'G. IZIKIAN', written in a cursive style.



Emergence Experts
141 avenue de Wagram
75017 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
-- 01 53 19 00 05

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2024



[Handwritten signature]

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	Note 1	142 842 747	120 689 099
Production stockée		(134 423)	201 396
Autres produits d'exploitation		186 766	234 868
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		559 926	434 133
Total des produits d'exploitation		143 455 016	121 559 496
Achats consommés		(123 608 280)	(102 996 577)
Autres charges et charges externes		(5 824 183)	(5 776 628)
Impôts et taxes		(1 274 472)	(858 147)
Charges de personnel	Note 2	(8 247 455)	(7 704 677)
Dotation aux amortissements et provisions	Note 3	(1 306 816)	(1 209 506)
Autres charges		(38 290)	(17 781)
Total des charges d'exploitation		(140 299 496)	(118 563 316)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		3 155 520	2 996 180
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	Note 8	(167 029)	(167 029)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 988 491	2 829 151
Charges et produits financiers	Note 4	(891 508)	(661 141)
Charges et produits exceptionnels	Note 5	(97 774)	(87 117)
Impôt sur les résultats	Note 6 et 7	(578 882)	(522 294)
Résultat net des entreprises intégrées		1 420 327	1 558 599
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 420 327	1 558 599
Intérêts minoritaires		(11 650)	29 259
Résultat net (part du Groupe)		1 431 977	1 529 340
Résultat par action		47,73	50,98
(*) dont transferts de charges		61 682	28 130

BILAN

		Bilan actif	
En euros		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 9	1 615 737	1 789 145
Immobilisations corporelles	Note 10	16 862 911	16 421 200
Immobilisations financières	Note 11	168 388	168 388
ACTIF IMMOBILISE		18 647 036	18 378 733
Stocks et en-cours	Note 12	38 161 011	35 431 428
Clients et comptes rattachés		14 186 659	12 295 083
Autres créances régularisation	Note 13	6 650 472	7 941 111
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 476 680	7 812 854
ACTIF CIRCULANT		66 474 822	63 480 476
TOTAL ACTIF		85 121 858	81 859 209

		Bilan passif	
En euros		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		7 524 103	5 994 766
Résultat		1 431 977	1 529 340
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	18 288 685	16 856 711
Capitaux propres minoritaires	Note 14	57 598	69 247
Provisions pour risques et charges	Note 15	1 885 610	2 028 214
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	10 957 831	11 120 945
Emprunts et dettes financières divers			
Avances acomptes reçus		3 135 697	1 607 183
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	46 886 142	45 343 185
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	3 910 295	4 833 724
TOTAL DETTES		64 889 965	62 905 037
TOTAL DU PASSIF		85 121 858	81 859 209

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé	1 431 977	1 529 340
Résultat minoritaire	(11 650)	29 259
Dotations aux amortissements	928 130	943 305
Variation des provisions	36 066	11 477
Plus values sur cessions d'actifs	1 682	(4 281)
Variation de l'impôt différé	3 839	2 175
Capacité d'autofinancement	2 390 044	2 511 275
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(1 364 987)	(840 211)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 025 057	1 671 064
Cessions d'actifs	-	8 700
Acquisitions d'actifs	(1 198 115)	(434 417)
Variation de périmètre	(2)	(2)
Flux de trésorerie d'investissements	(1 198 117)	(425 719)
Variation des dettes	(171 469)	(1 068 063)
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(171 469)	(1 068 063)
Total Flux de trésorerie	(344 529)	177 282
Variation nette de trésorerie au bilan	(344 529)	177 282
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	7 777 094	7 599 812
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	7 432 565	7 777 094

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2024.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidées et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 5 à 10 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.
Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2024, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock s'élève à 39 176 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 33 mois.

Au 1er janvier 2024, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 1 014 K€ au 31 décembre 2024 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 818 K€ dont 87 K€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 38 442 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. INTEGRATION FISCALE

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. PERIMETRE

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Chiffre d'affaires

	31/12/2024	31/12/2023
Marchandises France	131 822 688	110 979 575
Production de biens France		
Production de services	11 020 059	9 709 524
Autres CA		
Chiffre d'affaires	142 842 747	120 689 099

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	6 096 724	5 673 323
Charges sociales	2 150 731	2 031 354
Charges de personnel	8 247 455	7 704 677
Effectif à la clôture	118	116

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2024	31/12/2023
Dot aux Amts sur Immobilisations	761 101	776 276
Dot.aux Provisions sur Actif circulant	526 007	421 597
Dotations aux Provisions. pour R & C	19 708	11 633
Dotations aux amts et prov.	1 306 816	1 209 506

Note 4. Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	28 500	3 699
Autres intérêts et produits assimilés	117	96
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	28 617	3 795
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	920 125	664 936
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	920 125	664 936
Résultat financier	(891 508)	(661 141)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 000	8 700
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	15 750
Total des produits exceptionnels	20 000	24 450
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116 092	107 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 682	4 419
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	117 774	111 567
Résultat exceptionnel	(97 774)	(87 117)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	575 043	520 119
Impôt différé	3 839	2 175
Impôt sur les résultats	578 882	522 294
	31/12/2024	31/12/2023
Impôt différé actif	221 497	225 337
Impôt différé passif	(41 783)	(41 783)
Solde d'impôt différé actif net	179 714	183 554

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 420 326	1 558 599
Amortissement écart acquisition	10 591	10 591
Impôts courants	575 043	520 119
Impôts différés	3 839	2 175
Impôts sur les résultats	578 882	522 294
Résultat Consolidé avant impôts	2 009 799	2 091 484
Taux d'impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	502 450	522 871
Impôt s/différences permanentes	67 532	36 520
Impôt s/différences temporaires	38 149	-9 247
Impôt sur différence de taux	-12 748	-21 249
Crédit d'impôt	-16 500	-6 600
Impôts comptabilisés	578 882	522 295

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2023	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	715 701	63 618	174 949
AKABI CHANTILLY	1 178 036	196 340	78 536	903 160
LIBERTE HAYASTAN	241 850	40 308	16 123	185 419
MASSIS SOA	75 921	12 653	5 061	58 207
ST CYR MARINE	55 370	7 382	3 691	44 297
Ecart acquisition	2 505 445	972 384	167 029	1 366 032

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2023	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-391 095	-156 438	-1 799 044
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-391 095	-156 438	-1 799 044

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	01/01/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2024
Ecart d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	972 385		167 029				1 139 414
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	59 991		2 250				62 241
Brevets - Amortissements	41 528		8 629				50 157
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	1 789 145	-	(173 408)	-	-	-	1 615 737

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2024
Terrain	5 802 209						5 802 209
Constructions - VB	11 125 886		80 738	2 200			11 204 424
Constructions - Amt	4 155 527		375 061	518			4 530 070
Autres immob. - VB	4 677 195		124 925	13 566			4 788 554
Autres immob. - Amt	2 207 989		377 411	13 566			2 571 834
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	1 168 426		990 202		-		2 158 628
Immobilisations corporelles	16 421 200	-	443 393	1 682	-	-	16 862 911

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants :

	Brut	Amts	Net au 31/12/24	31/12/2023
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 388	-	168 388	168 388
Immobilisations financières	168 388	-	168 388	168 388

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/24	31/12/2023
Matières premières, Appro	130 965		130 965	131 722
Encours production de biens	135 814	-	135 814	189 821
Encours production de services	102 810	-	102 810	172 956
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	38 805 919	1 014 497	37 791 422	34 936 929
Stocks	39 175 508	1 014 497	38 161 011	35 431 428

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/24	31/12/2023
Avances & Acomptes versés	99 877		99 877	29 836
Autres Créances	6 015 272	-	6 015 272	7 302 088
Impôt différé actif	221 497	-	221 497	225 337
Charges constatées d'avance	313 826	-	313 826	383 848
Autres créances et comptes de régul.	6 650 472	-	6 650 472	7 941 109

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	99 877	99 877		
Autres Créances	6 015 272	6 015 272		
Impôt différé actif	221 497	221 497		
Charges constatées d'avance	313 826	313 826		
Autres créances et comptes de régularisation	6 650 472	6 650 472	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2023	Affectation Résultat 01/01/2024	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2024	Situation au 31/12/2024
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	5 994 766	1 529 340		(2)	-	7 524 103
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 529 340	(1 529 340)	-	-	1 431 977	1 431 977
Total capitaux propres	16 856 711	-	-	(2)	1 431 977	18 288 685

	Situation au 31/12/2023	Affectation Résultat 01/01/2024	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2024	Situation au 31/12/2024
Réserves minoritaires	39 988	29 259		2		69 249
Résultat minoritaire	29 259	(29 259)			(11 650)	(11 650)
Total minoritaires	69 247	-	-	2	(11 650)	57 599

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2024
Provisions pour risques (note 8)	1 955 482	-	156 438			1 799 044
Provisions IDR	72 732	13 834	-			86 566
Provisions pour risques		-				-
Provisions risques et charges	2 028 214	13 834	156 438	-	-	1 885 610

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2024
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	835 827	526 007	347 337			1 014 497
Provisions dépréciation clients	25 664		-			25 664
Total des provisions actifs	861 491	526 007	347 337	-	-	1 040 161

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	10 908 858	11 003 453
Autres dettes financières	4 858	81 732
Concours bancaires & découvert	44 115	35 760
Total emprunts et dettes financières	10 957 831	11 120 945

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	10 908 858	6 186 266	3 104 602	1 617 990
Autres dettes financières	4 858	4 858		
Concours bancaires & découvert	44 115	44 115	-	
Total emprunts et dettes financières	10 957 831	6 235 239	3 104 602	1 617 990

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	45 315 071
Fournisseurs d'immobilisations	-	28 114
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	45 343 185

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	46 886 142	-	
Dettes d'immobilisations	-	-		
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	46 886 142	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	3 142 343	4 226 981
Impôts différés passif	41 783	41 783
Autres dettes	562 469	388 670
Produits constatés d'avance	163 700	176 290
Autres dettes et comptes de régularisation	3 910 295	4 833 724

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	1 962 396	1 962 396		
Impôts différés passif	41 783	41 783		
Dettes sociales	1 179 947	1 179 947		
Autres dettes	562 469	562 469		
Produits constatés d'avance	163 700	163 700		
Autres dettes et comptes de régularisation	3 910 295	3 910 295	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 476 680	7 812 854
Concours bancaires courants	(44 115)	(35 760)
Total Trésorerie brut	7 432 565	7 777 094

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	1 500 000
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 172 912
Autres cautions & avals	1 296 400
Cession nantissement dailly	-
Garantie ABAKA Inscription PPD	4 509 090
Garantie ABAKA CP SOLD P. MORALE	4 509 090
Garantie LCL (SCI LIBERTE)	1 610 000
Garantie Prêt LCL (ABVV)	848 293
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	3 852 500
- Nantissement fonds Commerce	-
- Hypothèque conventionnelle	-
- Inscription privilège prêteur en denier	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	20 039
TOTAL	21 568 324

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	-
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 525 000
Caution solidaire BVAV/AVVB - Prêt CIC	1 590 000
Caution constructeur automobile	-
Garantie BVAV première demande	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	-
TOTAL	3 115 000

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	785 876
- AKABI CHANTILLY	-
- AVVB Automobiles SAS (b)	-
- BVAV Automobiles	2 500 000
- BVVA Automobiles	3 386 280
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	28 956
- ABAKA	
TOTAL	6 701 112

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

NEANT

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 107 596 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 107 596€ HT
- dont 98 246 € HT par le cabinet APLITEC
- et 9 350 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce : Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT



APLITEC

Siège Social : 4-14 rue Ferrus

75014 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de : 1.800.000 € - RCS PARIS B 702 034 802

Compagnie Régionale des Commissaires

aux Comptes de Paris



IMPULSA CONSEIL

Siège Social : 36 Rue de Châteaudun

75009 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 30.000 € - RCS PARIS 414 301 036

Compagnie Régionale des Commissaires

aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



APLITEC

Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS



IMPULSA CONSEIL

Siège Social : 36 Rue de Châteaudun
75009 PARIS

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.209.100 euros

Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

À l'Assemblée Générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du groupe BVAV FINANCIAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux Associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux Associés à l'exception du point ci-dessous.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévus à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 23 juin 2025
Les Commissaires aux comptes

APLITEC,
Représentée par



Margaret MARTI

IMPULSA CONSEIL,
Représentée par



Grégoire PROUST



Emergence Experts
141 avenue de Wagram
75017 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
📠 01 53 19 00 05

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2024



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	6
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	7
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
3. CREANCES ET DETTES	8
4. STOCK ET ENCOURS	8
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	9
7. IMPOTS DIFFERES	9
8. INTEGRATION FISCALE	10
9. PERIMETRE	10
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	10
C - NOTES ANNEXES	11
Note 1. Chiffre d'affaires	11
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	11
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	11
Note 4. Résultat financier	12
Note 5. Résultat exceptionnel	12
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	13
Note 7. Preuve de l'Impôt	13
Note 8. Ecart d'acquisition	14
Note 9. Immobilisations incorporelles	14
Note 10. Immobilisations corporelles	15
Note 11. Immobilisations financières	15
Note 12. Stocks et encours	16
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	16
Note 14. Variation des capitaux propres	17
Note 15. Provisions pour risques et charges	17
Note 16. Provisions inscrites au bilan	18
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	18
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés	19
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	19
Note 20. Trésorerie	20
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	20
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	21
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	21
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	22
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	22
NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	22

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	142 842 747	120 689 099
Production stockée		(134 423)	201 396
Autres produits d'exploitation		186 766	234 868
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		559 926	434 133
Total des produits d'exploitation		143 455 016	121 559 496
Achats consommés		(123 608 280)	(102 996 577)
Autres charges et charges externes		(5 824 183)	(5 776 628)
Impôts et taxes		(1 274 472)	(858 147)
Charges de personnel	<i>Note 2</i>	(8 247 455)	(7 704 677)
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 3</i>	(1 306 816)	(1 209 506)
Autres charges		(38 290)	(17 781)
Total des charges d'exploitation		(140 299 496)	(118 563 316)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		3 155 520	2 996 180
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	<i>Note 8</i>	(167 029)	(167 029)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 988 491	2 829 151
Charges et produits financiers	<i>Note 4</i>	(891 508)	(661 141)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 5</i>	(97 774)	(87 117)
Impôt sur les résultats	<i>Note 6 et 7</i>	(578 882)	(522 294)
Résultat net des entreprises intégrées		1 420 327	1 558 599
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 420 327	1 558 599
Intérêts minoritaires		(11 650)	29 259
Résultat net (part du Groupe)		1 431 977	1 529 340
Résultat par action		47,73	50,98
(*) dont transferts de charges		61 682	28 130

BILAN

		Bilan actif	
<i>En euros</i>		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 9	1 615 737	1 789 145
Immobilisations corporelles	Note 10	16 862 911	16 421 200
Immobilisations financières	Note 11	168 388	168 388
ACTIF IMMOBILISE		18 647 036	18 378 733
Stocks et en-cours	Note 12	38 161 011	35 431 428
Clients et comptes rattachés		14 186 659	12 295 083
Autres créances régularisation	Note 13	6 650 472	7 941 111
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 476 680	7 812 854
ACTIF CIRCULANT		66 474 822	63 480 476
TOTAL ACTIF		85 121 858	81 859 209

		Bilan passif	
<i>En euros</i>		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		7 524 103	5 994 766
Résultat		1 431 977	1 529 340
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	18 288 685	16 856 711
Capitaux propres minoritaires	Note 14	57 598	69 247
Provisions pour risques et charges	Note 15	1 885 610	2 028 214
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	10 957 831	11 120 945
Emprunts et dettes financières divers			
Avances acomptes reçus		3 135 697	1 607 183
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	46 886 142	45 343 185
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	3 910 295	4 833 724
TOTAL DETTES		64 889 965	62 905 037
TOTAL DU PASSIF		85 121 858	81 859 209

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net consolidé	1 431 977	1 529 340
Résultat minoritaire	(11 650)	29 259
Dotations aux amortissements	928 130	943 305
Variation des provisions	36 066	11 477
Plus values sur cessions d'actifs	1 682	(4 281)
Variation de l'impôt différé	3 839	2 175
Capacité d'autofinancement	2 390 044	2 511 275
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(1 364 987)	(840 211)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 025 057	1 671 064
Cessions d'actifs	-	8 700
Acquisitions d'actifs	(1 198 115)	(434 417)
Variation de périmètre	(2)	(2)
Flux de trésorerie d'investissements	(1 198 117)	(425 719)
Variation des dettes	(171 469)	(1 068 063)
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(171 469)	(1 068 063)
Total Flux de trésorerie	(344 529)	177 282
Variation nette de trésorerie au bilan	(344 529)	177 282
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	7 777 094	7 599 812
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	7 432 565	7 777 094

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2024.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2024 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidées et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Comptes consolidés BVAV FINANCIAL au 31 Décembre 2024

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

-Brevets et marques	: linéaire 5 ans
-Logiciels	: linéaire 5 à 10 ans
-Fonds de commerce	: Non amortissable

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- Constructions/agencements	: 10 à 30 ans
- Matériels & Outillages	: 5 à 10 ans
- Autres immobilisations	: 2 à 10 ans

Comptes consolidés BVAV FINANCIAL au 31 Décembre 2024

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements.

Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2024, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock s'élève à 39 176 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 33 mois.

Au 1er janvier 2024, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 1 014 K€ au 31 décembre 2024 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

Comptes consolidés BVAV FINANCIAL au 31 Décembre 2024

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 64 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 818 K€ dont 87 K€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 38 442 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. INTEGRATION FISCALE

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. PERIMETRE

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%

IG : Intégration globale

Comptes consolidés BVAV FINANCIAL au 31 Décembre 2024

C - NOTES ANNEXES

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Note 1. Chiffre d'affaires

	31/12/2024	31/12/2023
Marchandises France	131 822 688	110 979 575
Production de biens France		
Production de services	11 020 059	9 709 524
Autres CA		
Chiffre d'affaires	142 842 747	120 689 099

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et traitements	6 096 724	5 673 323
Charges sociales	2 150 731	2 031 354
Charges de personnel	8 247 455	7 704 677
Effectif à la clôture	118	116

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2024	31/12/2023
Dot aux Amts sur Immobilisations	761 101	776 276
Dot.aux Provisions sur Actif circulant	526 007	421 597
Dotations aux Provisions. pour R & C	19 708	11 633
Dotations aux amts et prov.	1 306 816	1 209 506

Note 4. Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	28 500	3 699
Autres intérêts et produits assimilés	117	96
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	28 617	3 795
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	920 125	664 936
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	920 125	664 936
Résultat financier	(891 508)	(661 141)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	20 000	8 700
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	15 750
Total des produits exceptionnels	20 000	24 450
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116 092	107 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 682	4 419
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	-
Total des charges exceptionnelles	117 774	111 567
Résultat exceptionnel	(97 774)	(87 117)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2024	31/12/2023
Impôt exigible	575 043	520 119
Impôt différé	3 839	2 175
Impôt sur les résultats	578 882	522 294
	31/12/2024	31/12/2023
Impôt différé actif	221 497	225 337
Impôt différé passif	(41 783)	(41 783)
Solde d'impôt différé actif net	179 714	183 554

Note 7. Preuve de l'Impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2024	Exercice 2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 420 326	1 558 599
Amortissement écart acquisition	10 591	10 591
Impôts courants	575 043	520 119
Impôts différés	3 839	2 175
Impôts sur les résultats	578 882	522 294
Résultat Consolidé avant impôts	2 009 799	2 091 484
Taux d'Impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	502 450	522 871
Impôt s/différences permanentes	67 532	36 520
Impôt s/différences temporaires	38 149	-9 247
Impôt sur différence de taux	-12 748	-21 249
Crédit d'impôt	-16 500	-6 600
Impôts comptabilisés	578 882	522 295

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2023	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	715 701	63 618	174 949
AKABI CHANTILLY	1 178 036	196 340	78 536	903 160
LIBERTE HAYASTAN	241 850	40 308	16 123	185 419
MASSIS SOA	75 921	12 653	5 061	58 207
ST CYR MARINE	55 370	7 382	3 691	44 297
Ecart acquisition	2 505 445	972 384	167 029	1 366 032

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2023	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-391 095	-156 438	-1 799 044
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-391 095	-156 438	-1 799 044

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	01/01/2024	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2024
Ecarts d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecarts d'acquisition - Amt	972 385		167 029				1 139 414
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	59 991		2 250				62 241
Brevets - Amortissements	41 528		8 629				50 157
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incrop - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	1 789 145	-	(173 408)	-	-	-	1 615 737

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2023	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2024
Terrain	5 802 209						5 802 209
Constructions - VB	11 125 886		80 738	2 200			11 204 424
Constructions - Amt	4 155 527		375 061	518			4 530 070
Autres immob. - VB	4 677 195		124 925	13 566			4 788 554
Autres immob. - Amt	2 207 989		377 411	13 566			2 571 834
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	1 168 426		990 202		-		2 158 628
Immobilisations corporelles	16 421 200	-	443 393	1 682	-	-	16 862 911

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants :

	Brut	Amts	Net au 31/12/24	31/12/2023
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 388	-	168 388	168 388
Immobilisations financières	168 388	-	168 388	168 388

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/24	31/12/2023
Matières premières, Appro	130 965		130 965	131 722
Encours production de biens	135 814	-	135 814	189 821
Encours production de services	102 810	-	102 810	172 956
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	38 805 919	1 014 497	37 791 422	34 936 929
Stocks	39 175 508	1 014 497	38 161 011	35 431 428

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/24	31/12/2023
Avances & Acomptes versés	99 877		99 877	29 836
Autres Créances	6 015 272	-	6 015 272	7 302 088
Impôt différé actif	221 497	-	221 497	225 337
Charges constatées d'avance	313 826	-	313 826	383 848
Autres créances et comptes de régul.	6 650 472	-	6 650 472	7 941 109

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	99 877	99 877		
Autres Créances	6 015 272	6 015 272		
Impôt différé actif	221 497	221 497		
Charges constatées d'avance	313 826	313 826		
Autres créances et comptes de régularisation	6 650 472	6 650 472	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2023	Affectation Résultat 01/01/2024	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2024	Situation au 31/12/2024
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	5 994 766	1 529 340		(2)	-	7 524 103
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 529 340	(1 529 340)	-	-	1 431 977	1 431 977
Total capitaux propres	16 856 711	-	-	(2)	1 431 977	18 288 685

	Situation au 31/12/2023	Affectation Résultat 01/01/2024	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2024	Situation au 31/12/2024
Réserves minoritaires	39 988	29 259		2		69 249
Résultat minoritaire	29 259	(29 259)			(11 650)	(11 650)
Total minoritaires	69 247	-	-	2	(11 650)	57 599

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2024
Provisions pour risques (note 8)	1 955 482	-	156 438			1 799 044
Provisions IDR	72 732	13 834	-			86 566
Provisions pour risques		-				-
Provisions risques et charges	2 028 214	13 834	156 438	-	-	1 885 610

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2024
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	835 827	526 007	347 337			1 014 497
Provisions dépréciation clients	25 664		-			25 664
Total des provisions actifs	861 491	526 007	347 337	-	-	1 040 161

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	10 908 858	11 003 453
Autres dettes financières	4 858	81 732
Concours bancaires & découvert	44 115	35 760
Total emprunts et dettes financières	10 957 831	11 120 945

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	10 908 858	6 186 266	3 104 602	1 617 990
Autres dettes financières	4 858	4 858		
Concours bancaires & découvert	44 115	44 115	-	
Total emprunts et dettes financières	10 957 831	6 235 239	3 104 602	1 617 990

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	45 315 071
Fournisseurs d'immobilisations	-	28 114
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	45 343 185

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	46 886 142	-	
Dettes d'immobilisations	-	-		
Fournisseurs & comptes rattachés	46 886 142	46 886 142	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2024	31/12/2023
Dettes fiscales et sociales	3 142 343	4 226 981
Impôts différés passif	41 783	41 783
Autres dettes	562 469	388 670
Produits constatés d'avance	163 700	176 290
Autres dettes et comptes de régularisation	3 910 295	4 833 724

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	1 962 396	1 962 396		
Impôts différés passif	41 783	41 783		
Dettes sociales	1 179 947	1 179 947		
Autres dettes	562 469	562 469		
Produits constatés d'avance	163 700	163 700		
Autres dettes et comptes de régularisation	3 910 295	3 910 295	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2024	31/12/2023
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 476 680	7 812 854
Concours bancaires courants	(44 115)	(35 760)
Total Trésorerie brut	7 432 565	7 777 094

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 172 912
Autres cautions & avals	1 296 400
Cession nantissement dailly	-
Garantie ABAKA Inscription PPD	4 509 090
Garantie ABAKA CP SOLD P. MORALE	4 509 090
Garantie LCL (SCI LIBERTE)	1 610 000
Garantie Prêt LCL (ABVV)	848 293
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	3 852 500
- Nantissement fonds Commerce	-
- Hypothèque conventionnelle	-
- Inscription privilège prêteur en denier	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	20 039
TOTAL	20 068 324

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	-
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 525 000
Caution solidaire BVAV/AVVB - Prêt CIC	1 590 000
Caution constructeur automobile	-
Garantie BVAV première demande	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	-
TOTAL	3 115 000

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	785 876
- AKABI CHANTILLY	-
- AVVB Automobiles SAS (b)	-
- BVAV Automobiles	2 500 000
- BVVA Automobiles	3 386 280
- ST CYR MARINE	-
- VAVB Automobiles	28 956
- ABAKA	
TOTAL	6 701 112

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

NEANT

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 107 596 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 107 596€ HT
- dont 98 246 € HT par le cabinet APLITEC
- et 9 350 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce : Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT